

# BULLETIN D'INSCRIPTION



## SORTIE : RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN

**Dates** : du 30 décembre 2024 au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**Organisateurs** : ANNE MARIE ET JACQUES DAL PRA

**Participants** : LE NOMBRE D'ÉQUIPAGES N'EST PAS LIMITÉ

Mr : ..... Prénom : .....

Mme : ..... Prénom : .....

Demeurant : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Email : .....

Véhicule : Longueur : ..... Hauteur : ..... N° d'Immatriculation : .....

N° adhérent au CERCLE : .....

### TARIF DE BASE RÉVEILLON : 180 € par personne

L'inscription à la sortie autorise Le CERCLE à utiliser les images sur lesquelles vous pouvez figurer

Nombre de personnes au réveillon, ..... X, ..... = Total .....

Les remorques et véhicules supplémentaires ne sont pas autorisés

**Paiement** : par chèque à l'ordre du CERCLE LeVoyageur à adresser accompagné du bulletin d'inscription à :

**JACQUES DAL PRA** 486 CHEMIN DE LA CRAIE, 13190 ALLAUCH

Portables : 06 09 51 88 48

**Inscription à compter : 15 octobre 2024 - Prise en compte du cachet de la poste**

**Les inscriptions seront closes le : 30 novembre 2024**

**Sont incluses dans le prix** : les prestations publiées dans la revue n° 113 du mois d'octobre 2024.

**Ne sont pas inclus dans le prix** : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme et les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie Les conditions générales pour cette sortie sont celles du CERCLE LeVoyageur.

Date et signature de l'adhérent

Les conditions générales et particulières de vente des voyages et des séjours sont publiées chaque année au moins une fois dans la revue de l'association. En cas de désistement, et quel qu'en soit la cause ou le délai une retenue de 10 euros par personne sera appliquée (frais de dossier non remboursables). En cas d'annulation de la sortie par Le CERCLE les sommes versées seront remboursées en totalité.